



**Début des travaux d'une réunion, hier Alger** p.3

CONSEIL DES MINISTRES

**LE PLAN D'ACTION  
DU GOUVERNEMENT  
EN CINQ AXES**



© Photo : D.R

Une réunion extraordinaire du Conseil des ministres s'est tenue hier lundi 30 août 2021, sous la présidence du Président Abdelmadjid Tebboune, consacrée à l'étude et à l'approbation du Plan d'action du Gouvernement avant de le soumettre au Parlement. La réunion a été également consacrée à compléter la présentation et la discussion d'un certain nombre de projets de textes juridiques relatifs aux médias, à l'audiovisuel et aux collectivités locales. p.2

LUTTE CONTRE LA COVID-19

**Grande opération de vaccination le 4 septembre** p.2

POUR INTÉGRER LA CHAÎNE INTERNATIONALE DE TRANSPORT MARITIME



**Bekkai insiste sur «la nécessité de se mettre au diapason des normes internationales»** p.4



COVID-19

**La mesure de confinement partiel reconduite pour 15 jours** p.3

## YÉMEN

### Enquête sur des crimes de guerre

Des avocats basés à Londres représentant des victimes de la guerre au Yémen ont réclamé hier lundi l'ouverture d'une enquête à la Cour pénale internationale (CPI) sur des crimes de guerre présumés commis par les forces pro-gouvernementales. La guerre au Yémen oppose depuis sept ans les forces du gouvernement, appuyées par une coalition militaire menée par l'Arabie saoudite, au mouvement Ansarallah dit houthis.

## OMS

### Les enseignants devraient faire partie des groupes prioritaires pour le vaccin

Les enseignants et le personnel des établissements scolaires devraient être parmi les groupes prioritaires pour la vaccination contre la Covid-19, ont indiqué hier lundi les directions européennes de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de l'Unicef. Il faudrait «proposer le vaccin contre la Covid-19 aux enseignants et aux autres membres du personnel scolaire en tant que groupe cible des plans de vaccination nationaux», ont écrit les institutions onusiennes dans un communiqué, appelant les Etats membres à mettre en place une stratégie vaccinale destinée à maintenir l'enseignement en présentiel.

## COVID-19

### Le vaccin chinois V-01 entre dans les essais cliniques de phase III

Un vaccin à protéine de fusion recombinante contre la Covid-19 (V-01), développé et fabriqué en Chine, a été approuvé pour des essais cliniques de phase III aux Philippines. Le vaccin V-01 a été mis au point par l'Institut de biophysique dépendant de l'Académie des sciences de Chine et le groupe Livzon Pharmaceutical Group Inc. (LivzonBio) dans la province chinoise du Guangdong (Sud). Le V-01 est un vaccin à protéine de fusion recombinante dont l'antigène est le domaine de liaison au récepteur (RBD, receptor-binding domain), qui est la partie la plus importante de la liaison de la protéine de spicule du virus avec les récepteurs ACE2 des cellules humaines

## Conseil des ministres

# Le Plan d'action du Gouvernement en cinq axes

**Une réunion extraordinaire du Conseil des ministres s'est tenue hier lundi 30 août 2021, sous la présidence du Président Abdelmadjid Tebboune, consacrée à l'étude et à l'approbation du Plan d'action du Gouvernement avant de le soumettre au Parlement.**

La réunion a été également consacrée à compléter la présentation et la discussion d'un certain nombre de projets de textes juridiques relatifs aux médias, à l'audiovisuel et aux collectivités locales. Le Conseil a commencé ses travaux par la présentation par le Premier ministre du Plan d'action du Gouvernement pour mettre en œuvre le programme du Président dans le cadre de ses 54 engagements, qui s'articule autour de cinq axes selon une approche participative. Le premier axe concerne le renforcement de l'Etat de droit et la rénovation de la gouvernance par notamment la modernisation de la justice et le renforcement de l'indépendance de la justice et les principes qu'elle garantit conformément aux dispositions de la Constitution ; mettre en place une gouvernance renouvelée pour plus de performance et de transparence, poursuivre la voie de la moralisation de la vie publique et de la lutte contre la corruption ; consolidation, promotion et protection des éléments de l'identité et de la mémoire nationales. Le deuxième axe concerne la relance et le renouveau économiques. Il s'agit notamment de la modernisation du système bancaire et financier ; améliorer l'intégration du secteur informel dans les circuits formels ; la mise à niveau l'industrie pharmaceutique, soutenir le développement industriel du secteur et renforcer la production locale de médicaments ; créer les conditions du lancement d'une véritable industrie cinématographique ; assurer l'approvisionnement en eau des citoyens sur l'ensemble du territoire national, poursuivre le raccourcissement des barrages, exploiter les eaux souterraines, entretenir les réseaux et renforcer les mesures d'économie des ressources en eau et de prévention de leur gaspillage. Le troisième axe traite du développement humain et de la politique sociale solidaire. Il s'agit notamment de développer le sys-



Le président de la République a souligné l'importance du Plan d'action dans la concrétisation des engagements qu'il a pris envers le peuple algérien. (Photo:DR)

tème de santé, améliorer la qualité de l'éducation, assurer la qualité de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle et les adapter aux exigences du marché du travail ; augmenter et

## Lutte contre la Covid-19 Grande opération de vaccination le 4 septembre

Alors que la diminution du nombre de contaminations «enregistrées sur les dernières 24h» confirme la tendance baissière observée depuis plusieurs jours, le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, vient d'annoncer que son département ministériel s'apprête à lancer la plus grande opération nationale de vaccination, à partir du samedi 4 septembre 2021, en coopération avec plusieurs secteurs ministériels et en coordination avec les wilayas et les présidents d'Assemblée populaire communale (APC). Selon un communiqué du ministère de la Santé publié hier sur sa page Facebook, cette information a été donnée par Abderrahmane Benbouzid lors de sa rencontre avec les directeurs de santé et directeurs d'établissements hospitaliers des wilayas du pays par visioconférence, pour évoquer l'état d'avancement de l'opération de vaccination à l'approche de la rentrée sociale.

Le ministre a fait savoir que cette opération dont la durée s'étendra sur une semaine, coïncidera avec la rentrée sociale, et aura pour objectif de pouvoir vacciner le plus grand nombre de citoyens en mobilisant tous les professionnels du secteur de la santé en coordination avec les autres secteurs, pour que toutes les wilayas puissent en bénéficier, grâce à une cartographie sanitaire qui touchera toutes les régions du pays, notamment les zones reculées et celles situées dans les zones d'ombre. Le ministre a également annoncé que le samedi 11 septembre, appelé le Big Day, constituera un véritable défi à travers lequel le ministère de la Santé vise à vacciner le plus grand nombre de citoyens. Le résultat de l'opération de vaccination sera révélé lors de cette journée «portes ouvertes». Toutes les ressources matérielles et humaines seront mobilisées pour faire de cette opération un succès, qui se poursuivra jusqu'à atteindre le plus grand nombre de citoyens vaccinés. Le ministre a réitéré, une fois encore, que l'opération de vaccination reste la seule solution pour assurer une rentrée sociale sûre. Il a annoncé la réception imminente de 5 millions de doses de vaccins contre le Coronavirus (Covid-19).

La réception de cette quantité de vaccins sera suivie de trois autres lots d'ici la fin de l'année. Pour les dernières 24 heures en Algérie, le ministère de la Santé a fait savoir dans un communiqué, qu'il a enregistré 412 nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 370 guérisons, 31 décès et 41 patients en réanimation en Algérie. Pour rappel, la veille, 491 nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 376 guérisons, 30 décès et 39 patients en soins intensifs avaient été enregistrés en Algérie, selon le ministère de la Santé.

renforcer le pouvoir d'achat, améliorer la prise en charge des groupes les plus vulnérables et protéger les personnes ayant des besoins particuliers ; poursuivre la politique nationale du logement, mobiliser des ressources financières pour celle-ci, maintenir les systèmes de sécurité sociale et de retraite et assurer leur pérennité. Le quatrième axe concerne la politique étrangère active et volontariste, c'est-à-dire actualiser les objectifs et les missions de la diplomatie algérienne à la lumière des valeurs et principes établis de la politique étrangère ; continuer à défendre la souveraineté des États et soutenir des causes justes et légitimes ; mettre la diplomatie économique au service du Plan de relance économique 2020/2024. Le cinquième axe vise à renforcer la sécurité nationale et la défense : poursuivre la modernisation de l'Armée nationale populaire et le développement de ses capacités ; renforcer les efforts pour sécuriser les frontières nationales et combattre les vestiges du terrorisme et de la criminalité transnationale organisée ; la contribution de l'Armée nationale populaire au développement économique ; renforcer les moyens et capacités de la cyberdéfense pour sécuriser les systèmes d'information de toutes les institutions et dispositifs de l'Etat. Le président de la République a souligné l'importance du Plan d'action dans la concrétisation des engagements qu'il a pris envers le peuple algérien. Il a abordé les aspects suivants : maîtriser l'inflation et relever le plafond

## REPÈRE

### Guerre de libération Décès du moudjahid Mohamed Adjabi

Le moudjahid Mohamed Adjabi est décédé à l'âge de 81 ans, a-t-on appris dimanche auprès du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit. Né en 1940 dans la wilaya de Guelma au sein d'une famille nationaliste et imprégnée de valeurs islamiques, le défunt a rejoint très tôt les rangs de la Guerre de libération nationale dans la wilaya historique II où il s'est distingué au sein de l'Armée de libération nationale (ALN). Ses grandes aptitudes et son dévouement dans la lutte lui valurent le respect et la confiance de nombreux dirigeants et moudjahidine. Après l'indépendance, le défunt a continué à servir la patrie dans les rangs de l'Armée nationale populaire (ANP). Il participa aux guerres de 1967 et de 1973 contre l'armée israélienne avant d'occuper le poste de secrétaire de wilaya de l'Organisation des moudjahidine à Guelma. Le défunt s'est consacré à la préservation de la mémoire nationale en participant à de nombreux événements et activités historiques à travers ses témoignages vivants. Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laid Rebigua, a présenté ses sincères condoléances à la famille et aux compagnons d'armes du défunt, priant Dieu Tout-Puissant de lui accorder Sa Sainte Miséricorde et de l'accueillir en Son Vaste Paradis.

des objectifs de développement 2021/2022 ; inclusion de l'allocation chômage et sa valorisation dans le plan de travail du Gouvernement ; porter la capacité nationale de stockage d'eau de 10 milliards à 12 milliards de mètres cubes ; prêter attention aux deux écoles nationales de mathématiques et d'intelligence artificielle et renforcer leur rôle dans la formation d'élites hautement qualifiées aux niveaux national et international ; définir la mise en place d'écoles sportives privées dans diverses disciplines pour contribuer à la formation des élites, ainsi que la participation des membres de la communauté à ce projet.

Lakhdar A.

Voir sur Internet  
www.lnr.dz.com

## Processus de réconciliation nationale en Libye Début des travaux d'une réunion, hier Alger

**Les travaux, à huis clos, de la réunion des ministres Affaires étrangères des pays voisins de Libye, Tunisie, Egypte, Niger, Tchad, Soudan et la République du Congo ont débuté hier à Alger.**

Présidée par le ministre des Affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, cette rencontre à laquelle ont pris part également les représentants de trois organisations internationales et régionales, dont le SG de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, le Commissaire de l'Union africaine aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité, Bankole Adeoye, et l'envoyé spécial du SG de l'ONU pour la Libye, Jan Kubis, se fixe comme objectif d'aider les Libyens à parachever le processus de réconciliation nationale à travers, notamment la tenue, dans les délais, des élections générales prévues le 24 décembre 2021.

Durant cette réunion des pays voisins de la Libye, il est attendu que l'émissaire onusien fasse une présentation sur les récents développements en Libye et le processus de la mise en œuvre des recommandations de la Conférence de Berlin 2. Tandis que l'allocution de M. Lamamra sera suivie d'un exposé de la cheffe de la diplomatie libyenne, Najla Al-Manqoush sur les préparatifs des élections, espérées en décembre. La réunion discutera d'une feuille de route pour la tenue des pro-



■ Lamamra a jugé indispensable que les pays limitrophes de la Libye puissent se réunir pour aider les Libyens à parachever le processus politique de la réconciliation nationale menée sous l'égide des Nations unies. (Photo : D.R)

chaines élections devant mettre fin à la période de transition dans ce pays, alors que des désaccords persistent entre belligérants libyens sur la base juridique qui devrait encadrer l'organisation de ces élections. «Il est question d'une feuille de route, et nous sommes en Algérie pour passer en revue la situation en Libye et la possibilité d'aider les frères libyens afin d'aller vers l'exécution de ladite feuille et converger autour des moyens idoines pour parvenir à ces échéances», a indiqué, avant-hier dimanche à Alger le chef de la diplomatie tunisienne Othman Jerandi à l'issue de son entretien avec Ramtane Lamamra.

Au cours d'une conférence de presse, animée mardi dernier à Alger, le chef de la diplomatie algérienne a jugé indispensable que les pays limitrophes de la Libye puissent se réunir pour aider les Libyens à parachever le processus politique de la réconciliation nationale menée sous l'égide des Nations unies.

«Le règlement de la crise libyenne doit émaner des Libyens», a-t-il indiqué, soulignant l'urgence de mettre fin aux ingérences extérieures, à l'afflux des armes et d'obtenir le retrait des combattants étrangers et des mercenaires.

A la conférence Berlin 2, tenue au mois de juin dernier, sur la Libye,

les participants avaient insisté dans leur déclaration finale, sur la nécessité de tenir, dans les délais, les élections présidentielles et législatives libyennes.

Le départ des mercenaires et des forces étrangères, ainsi que la poursuite du dialogue inter-libyen figuraient parmi les points évoqués lors de cette conférence. Louant, à l'occasion, le soutien apporté par les organisations régionales et les pays voisins au processus de réconciliation nationale ainsi que le rôle joué par l'Union africaine et la volonté de l'Algérie de partager son expérience dans le domaine de la réconciliation nationale.

Rabah M.

ANP

Coopération

### Chanegriha reçoit le vice-ministre de la Défense de la Fédération de Russie



Le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu en audience lundi matin à Alger le général-colonel Alexandre Fomine, vice-ministre de la Défense de la Fédération de Russie, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Ont pris part à cette rencontre, qui s'est tenue au siège de l'Etat-major de l'ANP, le Secrétaire général du ministère de la Défense nationale par intérim, les commandants de Forces et de la Gendarmerie nationale, des chefs de Départements, le Contrôleur général de l'Armée, et des officiers généraux du ministère de la Défense nationale et de l'Etat-major de l'ANP, ainsi que les membres de la délégation russe, précise la même source.

Lors de cette rencontre, les deux parties «ont tenu des discussions sur l'état de la coopération militaire entre les deux pays, examiné les voies et moyens de sa consolidation pour atteindre le niveau d'excellence et échangé les analyses et points de vue sur les questions d'intérêt commun», ajoute le communiqué.

A cette occasion, les deux parties «ont évoqué les mutations géopolitiques multidimensionnelles enregistrées au double plan international et régional, induisant de nouveaux défis et des menaces réelles, qui impactent la sécurité et la paix dans la sous-région». A l'issue de la rencontre, les deux parties ont échangé des présents symboliques et le général-colonel Alexander Fomine a signé le livre d'or de l'Etat-major de l'Armée nationale populaire.

Agence

### BRÈVE

Justice

#### Le procès d'Imane Houda Feraoun reporté au 20 septembre



Le procès de l'ancienne ministre de la Poste et des Télécommunications, Imane Houda Feraoun a été reporté au lundi au 20 septembre prochain par le juge du pôle pénal économique et financier du Tribunal de Sidi M'Hamed d'Alger, suite à la demande des avocats de la défense.

Houda Feraoun est poursuivie pour des chefs d'accusation liés à la corruption dont la dilapidation des deniers publics, l'octroi d'indus privilégiés et l'abus de fonction. Sont également impliqués dans cette affaire plusieurs cadres du ministère et d'entreprises publiques relevant du secteur de la Poste et des Télécommunications durant la période de gestion par Imane Houda Feraoun.

Agence

### Activités criminelles transfrontalières au Sahel et au Grand Sahara Pour la mise en place de nouvelles mesures et dispositions de coopération efficaces et plus inclusives

Les activités criminelles transfrontalières au Sahel et au Grand Sahara étaient, avant-hier dimanche à Alger, au centre des débats des travaux d'une journée d'étude sur le terrorisme, organisée par l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG).

«L'escalade des conflits internes dans la région du Sahel et au Grand Sahara a conduit ses populations à faire allégeance aux bandes du crime organisé ou aux rebelles, en vue de bénéficier des revenus des activités de contrebande ou obtenir leur protection», a relevé le Colonel Mounir Merrouche du Commandement de la Gendarmerie nationale.

S'exprimant lors d'une conférence intitulée «Stratégie de la Gendarmerie nationale (GN) de lutte contre la criminalité transnationale organisée au Sahel», le Colonel Mounir Merrouche a fait remarquer que les réseaux du crime organisé opèrent dans la région du Sahel à travers de nombreux axes, de Niamey et Agades au Niger, et Gao au Mali, considérés comme points de transit et centres importants d'activités criminelles. En sus, a poursuivi l'intervenant, du Triangle des montagnes du Tibesti, dans le Nord du Tchad, qui est une autre zone de concentration pour les lignes

d'activités criminelles, ce qui a contribué à la propagation des réseaux criminels avec des manifestations de corruption au sein de la communauté locale.

Les réseaux terroristes, a observé le Colonel Mounir Merrouche, n'hésitent pas à s'adonner à toute activité criminelle en vue de financer leurs activités, en imposant des tributs et des frais de transit aux trafiquants de drogue en échange de leur protection. «Cette escalade de conflits, avait également entraîné un état de chaos qui a contraint des milliers d'individus et de réfugiés à se déplacer anarchiquement. Ce qui a contribué à l'exacerbation du phénomène de l'immigration illégale», a noté le conférencier. Déplorant, au passage, que les efforts internationaux de lutte contre le crime organisé se heurtent à de réels obstacles qui ne permettent pas d'éradiquer les activités de ces bandes organisées.

D'où la nécessité d'accélérer, a-t-il observé, la mise en place de nouvelles mesures et dispositions de coopération efficaces et plus inclusives. «Toute approche efficiente de lutte contre le crime organisé et le terrorisme dans la région du Sahel africain doit développer les relations économiques et encourager les donateurs à fi-

nancer des projets de développement à même de contribuer au tarissement des sources de la criminalité», a-t-il dit.

Le Commandement de la Gendarmerie nationale, a poursuivi le Colonel Mounir Merrouche, à accorder un intérêt particulier à la lutte contre ces activités criminelles transfrontalières au Sahel et au Grand Sahara.

«Dans le cadre de la stratégie globale du Haut Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP), le Commandement de la GN a mis au point une stratégie intégrée», a ajouté le conférencier. Dans le but a-t-il dit, de relever les défis futurs.

Avec, notamment, l'adaptation du déploiement des unités de la GN, principalement les garde-frontières, la coordination et l'intégration opérationnelle, la modernisation des structures des unités des garde-frontières postées dans le désert algérien, la fortification de la bande frontalière par des équipements d'ingénierie et du matériel de pointe, le renforcement de la surveillance des frontières à travers le déploiement d'un système de surveillance électronique et de caméras thermiques et l'intensification des patrouilles de reconnaissance terrestres et aériennes.

Rabah M.

## Pour intégrer la chaîne internationale de transport maritime Bekkaï insiste sur «la nécessité de se mettre au diapason des normes internationales»

**Dans sa nouvelle vision économique, l'Algérie mise sur la diversification de ses sources de production et de revenu.**

Pour réussir cette transition, les pouvoirs publics tentent de remédier aux problématiques réglementaires, techniques et financières qui entravent la mise en œuvre de leur politique de relance, qui prévoit la remise à niveau ou à plat de tous les secteurs économiques afin de les adapter aux bouleversements technologiques et économiques internationaux.

Le secteur des transports figure parmi les priorités du Gouvernement, déterminé à le redynamiser et le moderniser pour devenir compétitif et se libérer de la prédominance des étrangers, notamment, dans le fret de marchandises.

En effet, l'insuffisance des infrastructures portuaires compromet les perspectives de croissance durable dans le pays. Un problème à résoudre en urgence.

Le développement du transport maritime est aussi primordial pour permettre à l'Algérie de se remettre en position sur le marché méditerranéen et africain. Le ministre des Transports, Aïssa Bekkaï tente de résoudre la problématique du transport maritime étroitement liée à l'activité portuaire et particulièrement aux infrastructures portuaires.

Son objectif remettre de l'ordre dans les plus grands ports du pays afin de réduire leur surcharge et œuvrer pour la mise en œuvre de la politique et programme d'investissement visant à renforcer les autres ports de marchandises, négligés, au profit des ports pétroliers en adéquation avec la nature du trafic du commerce extérieur que connaît le pays depuis des décennies.

Lors d'une nouvelle rencontre de concertation et de travail, organisée au siège de son département,



■ Pour que l'activité portuaire puisse intégrer la chaîne internationale de transport maritime et devenir compétitif, il faudra résoudre ses difficultés multiples qui endiguent son développement intégré. (Photo : DR)

en présence de cadres du ministère, du Directeur général (DG) du groupe Serport, des P-dg des ports d'Annaba, Djen Djen, Oran et Alger, ainsi que le SG de la Fédération nationale des travailleurs des ports (FNTF) et des membres de son Bureau, le ministre a rappelé «l'importance de promouvoir l'action des ports algériens aux standards internationaux en vigueur et l'intégration de l'économie nationale dans son environnement régional et international en prévoyant de nouvelles prérogatives structurelles et légales, de manière à développer le commerce extérieur, redynamiser les exportations et réduire la recette des importations». Pour M. Bekkaï, l'urgence actuelle impose aux pouvoirs publics de doubler d'efforts afin de «promouvoir l'action des ports algériens à la hauteur des standards internationaux et intégrer l'économie nationale dans son environnement régional et international de manière à développer le commerce extérieur et redynamiser le segment des exportations», sachant que l'Algérie compte dans son nouveau Plan de relance éco-

nomique changer de trajectoire et d'inventer un nouveau modèle économique plus solide, résilient et surtout inclusif.

Ce qui exige l'implication et la mobilisation de toutes les potentialités humaines et naturelles existantes.

«Cette démarche a pour objectif de conférer à l'Algérie une place leader au diapason de la nouvelle vision du Gouvernement», a indiqué le communiqué du ministère. Pour que l'activité portuaire ou le transport maritime algérien puisse intégrer la chaîne internationale de transport maritime et devenir compétitif, il faudra résoudre ses difficultés multiples qui endiguent son développement intégré. Construire de nouvelles infrastructures portuaires (ex : le port d'El Hamdania), agrandir et moderniser les ports algériens qui accusent un important retard en matière des services logistiques afin de permettre à l'Algérie de prendre les routes maritimes internationales. Promouvoir, dans la même perspective, la connexion des ports algériens au réseau de transport terrestre, une intermodalité indis-

pensable pour l'efficacité de la chaîne logistique, permettant l'exploitation de la position géographique du pays. Tout est relativement lié à la taille des navires algériens et à l'état de la flotte nationale, en cours de renouvellement.

Ces questions étaient au cœur des discussions entre le ministre de tutelle et les partenaires sociaux rencontrés, jeudi dernier. Les participants ont émis une série de propositions visant à redynamiser et rendre plus performants les ports algériens.

C'est le cas de la Fédération qui a proposé «l'ouverture à grande échelle d'ateliers de débats sur le développement et la modernisation des ports, l'élargissement des prérogatives exercées actuellement par les structures de l'administration portuaire de manière à lui permettre d'exercer les véritables missions de l'autorité», citant, dans ce contexte, «les textes réglementaires régissant l'activité portuaire, dont le décret exécutif n° 99-199 du 18 août 1999 définissant les statuts de l'autorité portuaire», a précisé la même source.

**Samira Takharboucht**

## Restituer les conteneurs aux armateurs avant l'expiration des délais

### «Leur rétention en dehors des délais est passible de sanction»

«Les importateurs des biens et marchandises destinés à la revente en l'état sont tenus de restituer les conteneurs, avant l'expiration de la période de la franchise, afin de permettre au Trésor public une économie substantielle de devises étrangères», a indiqué, hier, un communiqué commun du ministère du Commerce et de la promotion des exportations et du ministère des Transports.

Désormais, la rétention des conteneurs en dehors de la période de franchise «expose les opérateurs à des mesures conservatoires», a averti le ministère du Commerce. Ces sanctions portent, selon le ministère, sur «le retrait du certificat de respect et l'inscription au fichier national d'auteurs d'infractions frauduleuses».

Cette décision est prise dans l'objectif de réduire la durée de présence des conteneurs sur le sol algérien et «leur restitution dans les délais fixés par le transporteur maritime pour éviter le paiement des pénalités de retard en devise».

Cette question a été abordée, la semaine dernière, par le ministre des Transports, Aïssa

Bekkaï, lors de sa réunion consacrée à l'examen des mesures opérationnelles susceptibles de résoudre le problème de surcharge enregistré au niveau de certains ports, notamment le port d'Alger avec des responsables de son département et de ceux du secteur du Commerce.

Il a mis, pour rappel, l'accent «sur les responsabilités qui incombent aux intervenants à chaque étape et sur la possibilité de former des équipes mixtes qui veilleront, à plein temps, à accélérer le dépotage des conteneurs, en sus du déchargement, du contrôle et du dédouanement des marchandises et leur remise à l'importateur». Une semaine après cette rencontre, le ministère du Commerce intervient pour résoudre ce problème de surcharge.

«Le ministère du Commerce et de la promotion des exportations et le ministère des Transports invitent les opérateurs économiques activant dans le domaine de l'importation des biens et marchandises destinés à la revente en l'état à l'obligation de la restitution des conteneurs aux armateurs et/ou

transporteurs maritimes, avant l'expiration de la période de la franchise», a précisé la même source. «Les consignataires de navires et de marchandises agréés par le ministère des Transports sont tenus au respect des règles et mesures prévues en la matière notamment celles relatives aux dispositions des articles 26 et 27 du décret exécutif n° 20-348 du 23 novembre 2020 fixant les conditions d'exercice des activités auxiliaires au transport maritime», a ajouté le même document.

Les deux ministères ont enjoint la restitution des conteneurs aux armateurs dans «les délais impartis, en dehors de ceux qui font l'objet d'un contrôle aux frontières ou qui présentent un litige, afin de permettre au Trésor public une économie substantielle de devises étrangères».

Pour rappel, le ministère des Transports avait souligné, la semaine dernière, dans le même registre, «l'impératif d'élaborer des textes juridiques régissant les différentes opérations liées au traitement des conteneurs, insistant sur l'impératif de numériser ces opérations».

**Samira Tk**

#### Covid-19

#### Décisions

### La mesure de confinement partiel reconduite pour 15 jours

Le Premier ministre, ministre des Finances, M. Aïmene Benabderrahmane, a décidé des mesures à mettre en œuvre au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (Covid-19), dont la reconduction du confinement partiel à domicile (de 22h00 au lendemain à 6h00) pour une période de 15 jours dans 40 wilayas à partir d'hier lundi, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral.

«En application des instructions du président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et au terme des consultations avec le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (Covid-19) et l'autorité sanitaire, le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a décidé des mesures à mettre en œuvre au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (Covid-19). S'inscrivant toujours dans l'objectif de préserver la santé des citoyens et à les prémunir contre tout risque de propagation de la Covid-19, ces mesures visent, au regard de la situation épidémiologique, à réaménager et reconduire le dispositif actuel de protection et de prévention. Les mesures édictées ci-après sont prévues pour une période de quinze (15) jours et ont pris effet à compter d'hier lundi 30 août 2021. La mesure de confinement partiel à domicile de vingt-deux heures (22h00) jusqu'au lendemain à six heures (6h00) du matin est applicable dans les quarante (40) wilayas suivantes: Adrar, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Béjaïa, Biskra, Béchar, Blida, Bouira, Tébessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Saïda, Skikda, Sidi Bel-Abbès, Annaba, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Ouargla, Oran, El Bayadh, Boumerdes, El Tarf, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipasa, Naâma, Aïn Témouchent, Ghardaïa, Relizane et Ouled Djellal.

- Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les dix-huit (18) wilayas suivantes: Chlef, Tamenghasset, Tiaret, Djelfa, Médéa, Illizi, Bordj Bou-Arreridj, Mila, Aïn Defla, Timimoun, Bordj Badji Mokhtar, Beni Abbès, In Salah, In Guezam, Tougourt, Djanet, El Meghair et El Menaâ.

Les walis peuvent, après accord des autorités compétentes, prendre toute mesure qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblée d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination.

- La levée de la mesure de suspension de l'activité de transport urbain, ferroviaire et inter-wilayas des voyageurs durant les week-ends dans les wilayas concernées par le confinement partiel à domicile.

- La levée de la mesure de limitation à la vente à emporter pour les activités des cafés, restaurations, fast-food et espaces de vente de glace et ce, dans la limite de 50% des capacités et dans le respect des protocoles sanitaires.

- La reconduction de la mesure de fermeture, dans les wilayas concernées par le confinement partiel à domicile, des activités qui se caractérisent par une forte concentration de la population et qui présentent un risque évident de contamination.

**Agence**

**INFO EXPRESS**

**Nabil Karoui aurait été arrêté à la frontière tuniso-algérienne**

Le riche homme d'affaires tunisien Nabil Karoui aurait été interpellé aux frontières tuniso-algériennes alors qu'il tentait de quitter la Tunisie. Selon des médias tunisiens, le président du parti «Qalb Tounes» a été interpellé par les autorités algériennes alors qu'il fait objet d'une mesure d'interdiction de quitter le territoire national pour plusieurs chefs d'accusation, notamment évasion fiscale, corruption et blanchiment d'argent. L'information de l'arrestation du patron de la chaîne de télévision privée Nessma TV n'a pas été encore confirmée ou démentie par une autorité officielle.

**Championnat du monde de calcul mental**

**Le Premier ministre félicite les lauréates algériennes**

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a félicité Rehaïla Ritedj Soujoud (11 ans), lauréate du premier prix du championnat du monde de calcul mental ainsi que Adala Anfal Abderrahmane et Malak Ayat Errahmane, classées parmi les 10 premiers lauréats de ce concours. Dans un message de félicitations adressé à la lauréate de ce concours organisé récemment à Taiwan et qui a vu la participation de 1.000 concurrents à travers le monde, le Premier ministre a écrit: «Immense est ma joie d'apprendre la nouvelle de votre fulgurant succès au championnat du monde de calcul mental qui s'est déroulé online», a indiqué le Premier ministre. «En cette heureuse occasion, et par sens du devoir, je tiens à vous exprimer ma fierté de cet exploit, tout en saluant et valorisant vos capacités et aptitudes mentales qui vous ont permis d'honorer l'Algérie lors de cet événement mondial qui demeurera un beau souvenir gravé dans votre mémoire et parcours scolaire», a-t-il indiqué. Dans un autre message, M. Benabderrahmane a présenté ses félicitations à Adala Anfal Abderrahmane et Malak Ayat Errahmane classées parmi les 10 premiers lauréats dans ce concours, pour leur réussite avec brio, priant Dieu Tout-Puissant de les guider à davantage de succès».

**Chlef**

## Le prix du poulet s'envole

**Le prix du poulet est monté en flèche en l'espace de quelques jours seulement. Il a enregistré une forte hausse en oscillant à 350 DA le kilogramme, alors que la semaine dernière il ne dépassait pas les 240 DA.**



Une simple virée aux différents marchands et vendeurs de la ville de Chettia dans la wilaya de Chlef renseigne sur cette flambée des prix. Chacun donne son argument pour expliquer cette soudaine envolée du prix de la viande blanche. Outre le silence des commerçants, l'absence d'affichage des prix désoriente les consommateurs. Tout indique qu'il y a un déséquilibre entre l'offre et

la demande. Une situation vite mise à profit par les spéculateurs qui ont fait main basse sur les batteries d'élevage où les poulets sont d'un poids pouvant être ven-

dus, c'est-à-dire prêts à l'abattage. Enfin, avec cette flambée du prix du poulet, les ménages chelifiens vont se priver de cette protéine qu'ils consomment.

Quelle va être la réaction de l'Association de défense des consommateurs et la Direction du commerce de la wilaya de Chlef ?

**Abdenour**

**Justice**  
**Le procès de Mahieddine Tahkout reporté au 19 septembre**

La Cour d'Alger a reporté dimanche passé le procès de l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout, poursuivi pour corruption aux côtés d'anciens responsables, au 19 septembre prochain à la demande du collectif de défense.

L'affaire a été réinscrite au rôle de la sixième chambre pénale de la Cour d'Alger, après que la Cour suprême a rejeté, en mai dernier, tous les recours introduits par les accusés et accepté celui du parquet général concernant la décision rendue pour certaines accusations et la peine prononcée pour certains accusés le 18 novembre dernier. Les pourvois en cassation présentés par les parties civiles et le juriste du Trésor public ont été acceptés

dans la forme et dans le fond. Le 18 novembre dernier, la Cour d'Alger avait condamné l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout à quatorze (14) ans de prison ferme et les anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal à une peine de cinq (5) ans de prison ferme. Les anciens ministres Youcef Yousfi et Amar Ghoul ont écopé de dix-huit (18) mois de prison avec sursis et l'ancien ministre Abdelghani Zaïlane a été acquitté.

**INFO EXPRESS**

**Rentrée scolaire**  
**Distanciation et vaccination, deux dispositions obligatoires à l'école**

Le ministère de tutelle, syndicat de la corporation et représentants de parents d'élèves s'accordent à assurer une saison scolaire sereine avec moins de contraintes et de pertes humaines face à la pandémie qui continue de faire mal et endeuiller des familles.

Les concernés exhortent à ce que la distanciation sociale, la vaccination du corps enseignant et l'administration soient obligatoires.

Pour le coordinateur du Snapest, Meziane Meriane, «la distanciation physique est d'établir une répartition des classes en groupes auxquels les cours sont dispensés de façon alternative». Membre de l'association des parents d'élèves, Fatiha Pacha exige l'obligation de conduire le même protocole sanitaire suivi l'année scolaire écoulée, et afin d'offrir un milieu sain et sécurisé, la locutrice souhaite que les personnels éducatif et administratif soient vaccinés pour bien se protéger et protéger les élèves.

## Soutien des produits de première nécessité : Appel à la révision de la politique des subventions de l'État

Annoncée début de l'année en cours par le ministre des Finances Aïmene Benabderrahmane, puis évoquée par le Président de la République, la réforme de la politique de subvention des produits de première nécessité vient d'être de nouveau soulevée. L'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA) a appelé, vendredi passé, les auto-

rités à réviser la politique de subvention des produits de consommation en orientant l'aide vers le citoyen, notant que la politique de subvention actuelle, qui draine plus de 17 milliards de dollars annuellement, ne montre pas ses résultats sur le pouvoir d'achat des algériens. Dans son communiqué, l'ANCA a justifié son appel par l'impact négatif de la

politique des subventions des produits alimentaires adoptée actuellement sur l'économie et le vie sociale. Selon l'association, cette politique dévore plus de 17 milliards de dollars sans apporter les résultats escomptés sur le pouvoir d'achat et ne distingue donc pas les différentes classes de la société. La politique des subventions de l'Etat suivie

actuellement, selon la même source, encourage le transfert des matières subventionnées à d'autres objectifs que ceux pour lesquels elle est adoptée. Citant ses propres chiffres, l'association affirme que 25% de la farine et de la poudre de lait subventionnés sont détournés vers les productions autres que le pain et le lait en sachet.

### SOS

Homme, âgé de 32 ans, nécessite une intervention chirurgicale urgente, demande une aide financière aux âmes charitables.

**Allah Le Tout Puissant vous le rendra.**  
**MOB : 06 74 48 82 94**

### Demande d'aide financière

Une famille, sans revenu, habite a Douaouda Marine, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

**Allah Le Tout Puissant vous le rendra. MOB : 0793.96.02.39**

Jeune homme, âgé de 20 ans, nécessite une intervention chirurgicale urgente, demande une aide financière aux âmes charitables.

**Allah Le Tout Puissant vous le rendra.**  
**MOB : 06 74 48 82 94**

### Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulat) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

**Allah Le Tout Puissant vous le rendra.**  
**MOB : 0782519683**

Libye

## Les pays voisins en réunion à Alger pour discuter des prochaines élections



La réunion organisée à l'initiative de l'Algérie a vu la participation des ministres des Affaires étrangères de la Libye, de la Tunisie, de l'Égypte, du Soudan, du Niger, du Tchad et de la République du Congo.

Le SG de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, le Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, Bankole Adeoye et l'envoyé spécial du SG de l'ONU pour la Libye, Jan Kubis ont pris également part à cette réunion. Les délégations participant à cette rencontre cruciale sont arrivées dimanche successivement à Alger. Dimanche, à la veille de la réunion, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, s'est entretenu avec ses deux homologues tunisien et congolais, Othman El-Grandi et Jean Claude Gakosso.

Ces discussions préliminaires ont porté sur cette réunion prévue sur deux jours avec un accent sur le rôle pivot des pays voisins de la Libye dans le renforcement de la stabilité régionale via l'organisation d'élections générales transparentes en Libye. A ce titre, la ré-

**L'Algérie a abrité lundi une réunion des pays du voisinage libyen en vue d'établir une feuille de route pour la tenue des élections en Libye dans les délais prévus afin de parvenir à une paix durable.**

union ministérielle a discuté les moyens de surmonter les obstacles à la tenue de ces élections prévues en décembre, en réunissant les conditions générales de la réussite

de ce rendez-vous électoral dans un cadre consensuel. Elle vient comme une affirmation de l'importance du rôle des pays voisins de la Libye et de l'Union afri-

### Crise en Libye : Lamamra s'est entretenu avec l'émissaire de l'ONU Jan Kubis

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra a reçu, avant hier, à Alger l'envoyé spécial de l'ONU pour la Libye, Jan Kubis, avec lequel il a évoqué les perspectives de paix en Libye à la veille d'une réunion des pays du voisinage libyen, prévue sur deux jours à Alger. Dans une déclaration à la presse à l'issue de cet entretien, Jan Kubis a indiqué que l'initiative de l'Algérie de réunir les pays voisins de la Libye est «importante et tombe à point nommé», soulignant une «étape importante» dans le règlement de la crise

libyenne. L'émissaire onusien a émis le souhait «d'avoir un dialogue pragmatique et honnête sur comment aider la Libye et également sur comment la Libye pourrait s'aider elle-même et aider la région à avancer vers la stabilité, la prospérité et la coopération». Sur le dossier libyen, «les questions et les préoccupations sont interliées», a estimé Jan Kubis qui a appelé à mettre à profit les consultations et la coopération de la Libye avec les pays voisins et les organisations internationales pour une sortie de crise en Libye.

Agence

Diplomatie

### Le Maroc lié au crime organisé et au terrorisme au Sahel

L'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique à Alger, Abdelkader Taleb Omar a affirmé, dimanche, que le Maroc «est désormais isolé après les échecs et les crises en série», soulignant «sa corrélation avec le crime organisé à travers le trafic de drogue finançant le terrorisme».

Intervenant aux travaux d'une Journée d'études sur le terrorisme au Sahel organisée au Cercle national d'Armée par l'Institut national des études stratégiques globales (INESG), M. Taleb Omar a précisé que le Maroc est en conflit avec l'Afrique à part entière et non seulement avec le Sahara occidental et l'Algérie ou avec l'Espagne, l'Allemagne et l'Union européenne (UE) en général.

Rabat a tenté d'exercer une pression sur l'Europe à travers l'émigration clandestine mais sans parvenir à réaliser son objectif en menant l'UE à emboîter le pas de l'ancien président américain Donald Trump qui a accordé une prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental occupé.

«Rabat est allée au point de faire des promesses pour la réalisation de projets fictifs dans certains Etats et tend à nouveau sa main à l'Espagne après la crise mais elle s'est retrouvée en un véritable état d'isolement», a-t-il enchaîné. Le Maroc a adhéré

à l'UA, poursuit le diplomate sahraoui, mais «il refuse que le règlement de la cause sahraouie soit panafricain ou onusien. Pis encore, il tergiverse quant à la désignation d'un envoyé onusien au Sahara occidental».

Or, le peuple sahraoui parviendra à l'indépendance grâce à sa volonté et sa résistance, et l'attribution ou encore la tentative d'empêchement du processus référendaire «signifient que le Maroc sait que les résultats seront en faveur des Sahraouis».

Par ailleurs, il a salué le rôle de l'Algérie dans la lutte antiterroriste «émanant d'une vision globale qui dépasse les aspects sécuritaire et militaire, aux volets socio-économique, culturel et extérieur», soulignant, pour ce faire, la nécessaire «collaboration de tous en vue de lutter contre ce fléau et instaurer la sécurité et la paix». «Le ministre des Affaires étrangères, en l'occurrence Ramtane Lamamra a insufflé un nouveau souffle au processus de paix qui franchit des pas», a-t-il précisé, citant, entre autres, la réunion des pays du voisinage libyen, prévu lundi, mais avant, les visites effectuées à Tunis ainsi qu'en Égypte, au Soudan et en Éthiopie dans le cadre de l'affaire du Barrage de la Renaissance.

Agence

Bir Lahlou

### L'APLS mène de nouvelles attaques contre les forces de l'occupation marocaine

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené dimanche de nouvelles attaques ciblées contre les positions des forces de l'armée d'occupation marocaine dans différentes régions le long du mur du sable, a indiqué un communiqué du ministère sahraoui de la Défense. Selon le 291e communiqué relayé par l'agence de presse sahraouie (SPS), les unités de l'APLS ont pris pour cible, dimanche, les forces d'occupation marocaine avec des bombardements violents dans les zones de Rouss Laksaybin, Rouss Ben Zakka et Ross Laktitaira dans le secteur de Hawza. «Les unités de l'APLS ont également bombardé les forces d'occupation marocaines dans les zones de Sab-

khat Tanus et Ross al Sebti dans le secteur de Mahbas», ajoute la même source.

Samedi, les unités de l'APLS ont pris pour cible, les forces d'occupation marocaine avec «des bombardements violents et ciblés ayant semé la panique et l'effroi dans les rangs des soldats marocains» dans la région de Aadim Oum Adjloud dans le secteur d'Aousserd et les régions de Fadrat El Mers, Oued Dira et Fadrat Al Gherab dans le secteur de Hawza.

Les attaques de l'armée sahraouie se poursuivent contre les forces d'occupation qui subissent de lourdes pertes humaines et matérielles le long du mur de la honte, a conclu le communiqué.

Agence

# contribution

Alimentation de la Caisse de l'allocation chômage et des retraites

## Croissance économique via une nouvelle gouvernance

→ Lors du Conseil des ministres du 22 août 2021, il a été décidé d'éliminer les pénalités de retard en matière de cotisations à la sécurité sociale en faveur de 760 552 employeurs, tout en encourageant les cotisations aux Caisses de la sécurité sociale dans l'objectif de préserver le tissu économique et un projet de loi instituant les allocations chômage qui s'ajoutera aux formules d'allocations de chômage adoptées dans d'autres secteurs.

Fait nouveau, une partie de la classe moyenne commence à disparaître graduellement et à rejoindre la classe pauvre, l'inflation, et c'est une loi universelle jouant comme facteur de concentration au profit des revenus variables et au détriment des revenus fixes. L'action louable au profit des zones d'ombre serait un épiphénomène face à la détérioration du pouvoir d'achat de la majorité de la société civile informelle, la plus nombreuse, atomisée, non encadrée qui risque de basculer dans l'extrémisme, face à des discours de responsables déconnectés de la réalité, des partis politiques traditionnels et une société civile officielle souvent vivant de la rente, inefficace comme intermédiation sociale.

Pour alimenter la Caisse allocation chômage, les pouvoirs publics peuvent prévoir transitoirement entre 0,5 et 1,5% des recettes de Sonatrach (voir notre interview au quotidien gouvernemental *El Moudjahid* 24 août 2021). Encore que l'Algérie possède quelques marges de manœuvres, avec une dette publique totale par rapport au PIB de 63,3%, contre 53,1% en 2020, et que la dette publique nette totale représentera 60,5%, contre 50,4% en 2020 et une dette extérieure inférieure relativement faible qui devrait atteindre 3,6% et 5,2% du PIB en 2021 et 2022, contre 2,3% en 2020. Comme conséquence, les tensions sociales sont atténuées artificiellement grâce aux recettes des hydrocarbures qui permettent des subventions et transferts sociaux représentant 23,7% du budget général et 9,4% du PIB pour l'exercice 2021, mais mal ciblées et mal gérées. L'Algérie, selon le FMI dans son rapport d'avril 2021, continue de bénéficier d'une marge de mouvement positive, la dette extérieure restant modeste. Mais il faut être réaliste, la chute drastique du cours des hydrocarbures via le faible taux de croissance, l'augmentation du chômage et la baisse des réserves de change qui ont clôturé fin juin 2021 à 44 milliards de dollars contre 194 milliards fin 2013, malgré toutes les restrictions qui ont paralysé



l'appareil de production et accentué l'inflation (un exemple l'augmentation de plus de 100% des voitures d'occasion et des pièces détachées), rend difficile l'alimentation de la Caisse de chômage et menace la pérennité des caisses de retraite.

Toute nation ne peut distribuer que ce qu'elle a préalablement produit, le populisme pouvant conduire à un processus inflationniste incontrôlable sans création de valeur et donc, à la dérive économique et sociale avec des incidences sécuritaires et donc attention aux effets de l'émission monétaire sans contreparties productives (planche à billets prévoyant pour 2021 environ 2100 milliards de dinars). D'où l'importance d'un nouveau modèle de croissance créant de la valeur, fonction d'une nouvelle gouvernance, dont les sous-segments sont une nouvelle politique de l'emploi, l'actuelle privilégiant les salaires-rente avec le nivellement par le bas, décourageant les énergies créatrices (audit réalisé sous ma direction pour la présidence de la République 2008, 5 volumes 680 pages sous le titre pression démographique et nouvelle politique de l'emploi dont les recommandations n'ont pas été appliquées).

Premièrement, en ce qui concerne l'emploi, la politique passée et actuelle a été de préférer la distribution de revenus (salaires versés sans contreparties productives) à l'emploi, c'est-à-dire contribuant implicitement à favoriser le chômage. Aussi, il s'agit de modifier les pratiques collectives et réduire les à-coups sur l'emploi en accroissant la flexibilité des revenus et des temps de travail par une formation permanente pour permettre l'adaptation aux nouvelles techniques et organisations.

Deuxièmement, ce n'est pas un change-

ment d'assiette des prélèvements qui résoudra les problèmes, mais dans la maîtrise de la dépense aussi bien la dépense globale que la dépense remboursée, car dans cette sphère spécifique, celui qui consomme n'est pas nécessairement celui qui finance, et cela n'est pas neutre pour l'activité productive. L'ensemble des dépenses de la sécurité sociale ne doit pas croître, en volume, plus vite que la croissance du produit intérieur brut (PIB).

Troisièmement, cette rationalisation des dépenses ne saurait signifier restriction aveugle afin de permettre de couvrir les besoins des plus démunis, renvoyant à la rénovation du système fiscal, le niveau de l'impôt direct dans une société mesurant le degré d'adhésion de la population car le système d'impôt est au cœur même de l'équité. Mais l'impôt pouvant tuer l'impôt modifiant l'allocation des ressources réalisées, notamment l'offre de capital et de travail ainsi que la demande de biens et services. Un système fiscal efficace doit trouver le moyen de prélever des recettes en perturbant le moins possible les mécanismes qui conduisent à l'optimum économique et s'articuler autour des prélèvements faiblement progressifs sur des assiettes larges. En attendant qu'une économie productive se mette en place, je propose quelques recommandations, permettant une meilleure efficacité économique et reposant sur plus de justice sociale qui ne saurait signifier égalitarisme, supposant une mutation de l'Etat providence : premièrement, entre 2/5% des recettes d'hydrocarbures doivent alimenter les caisses de retraite et la caisse allocation chômage annuellement. Deuxièmement, toutes les personnes ayant 32 années de travail plein peuvent aspirer à la retraite, sauf s'ils sont volontaires, et cas excep-

tionnel pour des personnes malades ou ayant subi un accident de travail. Troisièmement, pour les métiers pénibles, et les femmes, il y a lieu de prévoir des clauses de spécificités. Un nouveau modèle social permettant la création de richesses et donc la levée des contraintes de la mise en œuvre des affaires avec les réformes des institutions pour moins de bureaucratie, par une réelle décentralisation autour de grands pôles économiques régionaux, du système financier et socio-éducatif inadapté, et la lutte contre la corruption, le rapport annuel, Doing business 2020, classant l'Algérie à la 157<sup>e</sup> place avec un score de 48,6 points, sur 190 pays, loin de ses potentialités.

En résumé, la situation économique actuelle est complexe surtout avec les effets de l'épidémie de coronavirus et du réchauffement qui modifieront tant les relations internationales que le pouvoir économique mondial imposant à l'Algérie des stratégies d'adaptation afin d'éviter sa marginalisation en ce monde où toute Nation qui n'avance pas régresse, n'existant pas de situations statiques. Surmonter l'actuelle crise politique et économique est un défi à la portée de l'Algérie afin d'éviter les tensions sociales et devenir un acteur clef de la stabilité de la région méditerranéenne et africaine. Espérons qu'avec l'impact de l'épidémie de coronavirus qui a paralysé toute l'économie mondiale et pas seulement l'Algérie, que le dialogue, outil par excellence de la bonne gouvernance, l'emporte sur les passions, l'objectif stratégie privilégier les intérêts supérieurs de l'Algérie.

(Suite et fin)

**Abderrahmane Mebtoul**  
Professeur des universités  
Expert international

## INFO EXPRESS

Relizane

### Un protocole sanitaire pour assurer la protection des élèves et du personnel enseignant

En prévision de la rentrée scolaire 2021/2022, la direction de l'Éducation de la wilaya ainsi que l'APC de Relizane se sont déployées pour lancer des opérations de grande envergure concernant la désinfection et la stérilisation de près de 374 établissements scolaires qui accueilleront plus de 170.000 élèves en pleine pandémie de Covid-19. En effet, les autorités concernées sont à cheval pour mettre en œuvre le protocole sanitaire dans tous les établissements éducatifs.

N.Malik

Chlef

### Une enquête épidémiologique est ouverte suite aux empoisonnements subis au quartier des frères Abbad

Selon une source proche de la direction de la Santé et de la Population et le comité d'hygiène de la wilaya de Chlef, une enquête approfondie est en cours suite à un empoisonnement de cause indéterminée dans le quartier des frères Abbad de la ville de Chlef. Toutes les mesures ont été prises et des échantillons de maisons remplies d'eau ont été collectés sur des familles touchées, en l'absence d'un raccordement des habitants du quartier cité, voire chaotique, en raison d'eau potable et d'assainissement, également constaté lors de l'interrogatoire des membres de l'équipe des enquêteurs.

Abdenour

Réalisation de logements à Blida

## Lever les contraintes techniques

→ Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a donné des instructions pour la levée des contraintes techniques qui entravent l'accélération de la cadence de réalisation des projets de logements dans la wilaya de Blida, a indiqué un communiqué du ministère.

Le ministre a donné ses instructions lors de la réunion technique qu'il a présidée, samedi soir au siège de son département, après une visite dans la wilaya de Blida au cours de laquelle il a inspecté les deux nouveaux pôles urbains (sites de Safsaf et de Sidi Serhane) et où il a relevé certaines contraintes d'ordre technique qui entravent l'accélération de la cadence de réalisation, a précisé la même source. Tous les aspects techniques du pôle urbain de Safsaf ont été abordés lors de cette réunion à laquelle ont également pris part le wali de Blida, Kamel Nouicer, les directeurs de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, de la gestion des services de l'AADL et de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de cette wilaya et le P-dg de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz. Il a été convenu, dans ce cadre, d'établir un échéancier pour l'achèvement des travaux au niveau des cités AADL (3.750



unités) et des logements publics locatifs (4.440 unités LPL).

Au sujet des logements publics locatifs, la réunion s'est penchée sur tous les travaux d'aménagement extérieur et de raccordement aux différents réseaux (électricité, gaz, eau potable et eaux usées).

Quant aux logements AADL, dont les travaux de voirie et réseaux divers (VRD), l'aménagement extérieur et le raccordement à l'électricité et au gaz sont en cours de finalisation, «une commission technique mixte a été installée entre le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et les ser-

vices de la wilaya de Blida, avec pour mission d'assurer le suivi périodique en vue de soumettre tous les problèmes techniques à l'autorité centrale pour trouver des solutions dans les plus brefs délais». A cette occasion, M. Belaribi a

insisté sur la nécessité de parachever ce projet dans les plus brefs délais, d'autant que la Société algérienne de distribution d'électricité et de gaz (SADEG) s'est engagée à accélérer le rythme des travaux d'aménagement extérieur notamment.

En ce qui concerne le nouveau pôle urbain de Sidi Serhane 7.000 logements AADL, les travaux de construction touchent à leur fin, tandis que ceux du raccordement aux divers réseaux ont atteint 90%.

S'agissant du raccordement aux réseaux d'eau potable, le directeur de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de la wilaya de Blida (DUAC) a fait état de la réalisation en cours de deux réservoirs d'une capacité de 5.000 m3 et de 2.000 m3 chacun. Pour ce qui est des travaux du réseau interne des canaux d'eau potable, ils ont atteint près de 75%. Concernant le raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz, le ministre a ordonné d'accélérer la cadence de réalisation.

Agence

Collectivités locales

### Reboisement des zones incendiées : un pari risqué pour l'environnement

Le reboisement immédiat des zones touchées par les derniers incendies à travers certaines wilayas du pays pourrait être préjudiciable pour l'environnement, a considéré, dans un entretien à l'APS, Amina Younsi, experte en infrastructure qualité, agriculture et environnement. «C'est un investissement qui permettra juste une réparation du paysage, avec un pourcentage d'échec très élevé, et qui peut occasionner des éboulements de terrain à cause de la fragilité du sol», souligne-t-elle ajoutant que cela, pourrait également, «favoriser les mêmes conditions qui ont causé cette catastrophe». Ces incendies, explique-t-elle, «ne sont pas sans conséquences sur le sol et la végétation et celles-ci ne peuvent être estimées avec certitude qu'en disposant d'importantes informations comme l'intensité des températures des incendies et le temps de l'incendie». Cependant, fait-elle remarquer,

«un sol incendié est un sol dont la matière organique est brûlée et devient friable et exposé à des érosions beaucoup plus qu'un sol non brûlé, de même que les habitats naturels détruits feront fuir les animaux jusqu'à la reprise progressive de la flore de la faune souterraine». C'est pourquoi, précise-t-elle, «il n'est pas conseillé de toucher à la forêt après un incendie et laisser la nature faire son travail et se consacrer à la collecte des données et caractéristiques des points de déclenchement des incendies, leur puissance, recoller le puzzle pour savoir qu'elles étaient les températures, le temps et la nature de la végétation qui a pris feu». Estimant entre 3 à 5 ans le temps nécessaire pour l'émergence d'une jeune forêt, Mme Younsi explique que c'est seulement alors qu'un reboisement doit être envisagé en fonction de la densité de la végétation régénérée.

Agence

Sortie

## Une excursion au profit des enfants de Tizi Ouzou

A l'occasion, le ministre du secteur, Yacine Hammadi, a affirmé que cette initiative s'inscrivait dans le cadre de «l'engagement dans la démarche des pouvoirs publics de solidarité avec les victimes des feux de forêts, notamment dans la wilaya de Tizi Ouzou».

Ainsi, et en coordination avec le président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Alger-Centre, environ 110 enfants touchés par ces incendies dans plusieurs communes de Tizi Ouzou ont été accueillis et ont bénéficié d'une journée à l'hôtel Mazfran, qui comprenait diverses activités et ateliers dans le but d'alléger leur pression psychologique et remonter leur moral afin d'effacer toute trace de peur et de panique qu'ils ont vécues lors de cette période difficile et les préparer à la prochaine rentrée scolaire». Concernant les efforts de son secteur dans la prévention

**Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat a organisé, dimanche, à l'hôtel Mazfran de Zeralda (ouest d'Alger), une excursion au profit des enfants touchés par les incendies de forêt dans la wilaya de Tizi-Ouzou, dans le but d'alléger leur pression psychologique et de les préparer à la rentrée scolaire.**

tion du Coronavirus (Covid-19), M. Hamadi a expliqué que le ministère «suit le rythme des efforts déployés par l'Etat pour lutter contre le virus.

Tous les hôtels publics et privés ont été consacrés aux opérations de mise en quarantaine ainsi qu'aux soins pour alléger la pression sur les hôpitaux».

Le secteur du tourisme est «le premier touché par cette pandémie, car il est lié à

secteur des transports, suspendu depuis un an et demi en raison des mesures préventives, ce qui a affecté négativement tous les opérateurs», notant à cet égard que l'Etat ne les a pas abandonnés en prenant plusieurs mesures, dont celles évoquées par le président de la République lors du Conseil des ministres tenu le 26 juillet 2020, que nous sommes entrain de concrétiser.

Dans le même cadre, il a relevé que le ministère avait consulté tous les acteurs dans le but «d'échanger des idées sur leurs perceptions de la période post-Covid-19 ou de la phase de coexistence avec la pandémie», soulignant «la nécessité de revenir à l'activité tout en maintenant des réunions périodiques et en ouvrant la porte au dialogue et à la concertation au profit de l'ensemble du secteur».

Agence

## BRÈVE

Constantine

### Collecte de plus de 26 tonnes de déchets au lac de la réserve de Djebel El Ouahch

Plus de 26 tonnes de déchets ménagers et inertes ont été collectées, avant hier, lors d'une vaste opération de nettoyage du lac n° 4, dans la réserve de Djebel El Ouahch, sur les hauteurs de Constantine. L'opération, organisée en coordination avec la direction locale de l'Environnement et des entreprises spécialisées dans le nettoyage et la collecte des déchets, a permis la collecte

de plus de 26 tonnes de déchets ménagers légers et inertes, a indiqué à l'APS le chargé de l'information et de la communication à la Conservation des forêts, l'inspecteur en chef Ali Zegour. Inscrite dans le cadre des sorties de terrain de la Conservation des forêts organisée chaque samedi, elle vise à nettoyer le lac asséché des divers déchets, en prévision des orages de la saison automnale et les pluies hivernales, période à laquelle le lac pourra se revitaliser. La même source a indiqué que la Conservation des forêts a récemment procédé à un grand nettoyage de la forêt Haj Baba, au 13ème km dans la commune de Aïn S'mara, où 30 tonnes de déchets ménagers et inertes ont été collectées.

Agence



Annaba

## Prolifération des souks informels à proximité des mosquées

**Les nouveaux espaces de commerce, notamment les souks et marchés populaires du chef-lieu de la wilaya d'Annaba sont actuellement en train de s'élargir, tout en tirant la sonnette d'alarme et en défigurant le vrai visage de la ville qui avant était la «belle coquette de l'Est du pays».**

Malgré l'interdiction de se regrouper ou de former des masses de gens, les souks au chef-lieu de wilaya d'Annaba ont malheureusement réapparu une nouvelle fois avec la grande menace du Covid-19 qui continue de tuer dans toute la région. Or, les charrettes des fruits et de légumes sont revenus à El Bouni, 11 décembre 60, la cité des Allemands, Pont-blanc et autres lieux résidentiels. Dans la cité 8 mai 45, l'on recense plusieurs cas contaminés dont un marchand de pastèques est décédé de cette maladie. Les nouveaux espaces de commerce, notamment les souks arabes et marchés populaires du chef-lieu de la wilaya sont actuellement en train de changer de look sous un autre aspect d'anarchie en défigurant le vrai visage de la ville qui était dans le passé la belle coquette de l'Est d'Algérie. La ligne tracée par l'Etat pour éradiquer définitivement les marchés informels a fait surgir des résultats non satisfaisants devant la grande pauvreté qui frappe la population algérienne. Or, la direction de la régulation et de l'organisation des activités commerciales auprès du ministère du Commerce indique un nombre de 1.050 marchés informels éradiqués sur plus de 1.453 lieux enregistrés en 2012. Soit 216 autres ont fait leur réapparition juste après leur éradication et plus de 403 endroits restent d'ores et déjà en attente d'éradication. Une enveloppe de 12 milliards de DA a été réservée pour la réalisation de 784 marchés de proximité relevant du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales. Il a été réceptionné 670 marchés de proximité sur 784 lieux prévus dans le programme tracé du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Beaucoup reste à faire pour rendre le paysage commercial plus moderne, satisfaisant et adéquat à l'intérieur de nos villes et régions. A ce sujet, il est indispensable de signaler que la grande distribution dans le pays compte 12 hypermarchés et 244 supermarchés seulement, un nombre généralement trop insuffisant pour une population qui dépasse les 40 millions d'habitants, Informe-t-on. A l'est algérien, selon toute vraisemblance, il faut réellement voir pour y croire au niveau de ces espaces perdus là où une bonne partie de la population classée pauvre majoritairement arrive en tout état de cause à trouver ses comptes, particulièrement à la recherche d'un exotisme local et à des prix cléments. Quoi qu'il en soit



■ Une enveloppe de 12 milliards de DA a été réservée pour la réalisation de 784 marchés de proximité.

(Photo > D.R)

l'émergence de ces nouveaux espaces de commerce est en train selon toute évidence de s'élargir en prenant des proportions choquantes et dénaturant ainsi le paysage de la ville. En effet, avant les «souks ed lala» les plus fréquentés et les plus connus par la population annabie étaient ceux de la Place d'Armes et d'El Hattab connu sous l'appellation d'El Marsis qui ouvrent quotidiennement à partir de 7 heures du matin pour fermer à 18 heures. Dans ce cadre, l'on constate que bon nombre de gens venant des quatre coins de la wilaya se réunissent dans ces endroits précis chaque jour pour faire le tour du souk sans se laisser dans le seul but de chercher une bonne affaire ou une bonne occasion à moitié prix et moins chère qu'ailleurs. Or, ici tout se vend, et cela oblige une certaine catégorie de personnes habituées à première vue à se faire un devoir d'y faire presque à chaque fois une tournée pour saisir une excellente affaire. Par ailleurs, sur un bout de toile cirée ou carrément sur un morceau de journal, la marchandise est exposée. A titre d'exemple, de vieilles chaussures, des postes radios d'un autre âge, de vieux lustres, des pièces de rechange indescriptibles et plusieurs autres objets sont étalés également sur le sol. A ce sujet, il faut relever qu'aussi la clientèle à première vue semble sûre de ce qu'elle cherche, applique ainsi ses méthodes d'approche, farfouillant et auscultant de près la marchandise existante. Une fois ce rituel achevé, celle-ci demande alors le prix de telle ou telle chose étalée ou portée dans les mains du vendeur : «Ya khouya», lance-t-on. On veut surtout savoir l'origine de l'objet ? «Cet objet tu l'as acheté et d'où vient-il ? ». Diverses questions qu'on se pose un peu partout dans ces

souks où des personnes victimes de cambriolages entament leurs premières investigations pour trouver parfois leurs objets dérobés parmi la marchandise à vendre. Quelques revendeurs interrogés sur leur présence nous ont fait savoir qu'ils viennent particulièrement à ces endroits pour tomber sur des occasions moins coûteuses : « nous, nous sommes spécialisés dans la vente des vieux meubles, il vaut mieux acheter ici une table d'occasion à 1.700 DA que d'aller la chercher ailleurs pour le triple de son prix». Il faut ajouter à cela que marché aux puces représente un vrai pôle d'affaires privilégié. Et les commerces d'objets d'utilité comme l'électroménager, les vieux ordinateurs, les machines à écrire ou à coudre. On peut facilement se procurer chez de jeunes gens une vieille chemise de marque pour moins de 300 DA, le tout est de savoir surtout choisir et marchander. Devant cet état de fait qui est plus critique puisque le maître mot, c'est la crise et la misère dans lesquelles vit une bonne partie de la population. Les nécessiteux sont poussés à s'habiller, voire à se couvrir la peau de vieux vêtements les moins chers possible. Il convient d'indiquer que ces lieux sont fréquentés par des pickpocket qui n'hésiteront pas à passer à l'action. Pas de gens soupçonnent des objets proposés comme les appareils d'électroménagers, modulateurs, A noter en définitive que ses «souks edlala» sont formés majoritairement de jeunes et moins jeunes qui s'investissent dans ce commerce où chacun peut vendre ce qui lui tombe sous la main pour gagner quelques sous ou dinars pour survivre. Les deux tiers des consommateurs algériens achètent au niveau des marchés informels. Les bas prix des produits proposés constitués es-

sentiellement de produits importés (autour de 80%) sont le véritable facteur de la réussite de ces espaces dont le nombre global a atteint 1.500 marchés à l'échelle nationale. Ce phénomène génère beaucoup de transactions au détriment du Trésor public. D'après nos estimations, l'Etat a perdu en 2009, plus de 250 milliards de DA en matière de recouvrement d'impôts. Le ministère du Commerce évalue ce chiffre à 55 milliards de DA. La direction régionale du Commerce (DRC), qui couvre, outre la wilaya de domiciliation, les wilayas de Khenchela, Souk Ahras, Oum El Bouaghi, Tébessa, Skikda, El Tarf, Guelma et Annaba avait enregistré 7 milliards de dinars en ventes et achats de marchandises sans facture. Soulignons enfin qu'il faut éviter de provoquer ces jeunes qui sont dans l'informel. Il faut réfléchir plus à trouver des solutions qu'à les réprimer, il faut communiquer avec eux. Souvent lorsqu'on leur demande pourquoi ne pas créer une petite entreprise, ils ignorent comment ouvrir une activité commerciale, en raison d'un manque de communication. Les pouvoirs publics dépensent certes beaucoup d'argent, mais ils communiquent très mal avec la société civile. A noter enfin que de l'autre côté d'El Hattab, il existe le marché de la friperie qui est pris par une autre catégorie d'individus qui se sont spécialisés dans la vente de vêtements d'occasion, ce marché comme celui de la cité Ouest, notamment le deuxième lieu de la friperie à Annaba étant inondé de fringues de toutes sortes, jeans, pantalons, vestes, robes, chaussures et autres articles proposés à une certaine catégorie de clients.

**Oki Faouzi**

## Programme



12.00 Les douze coups de midi  
13.00 Journal  
13.50 Le prophète hors-la-loi : Warren Jeffs  
15.30 Dans l'enfer de la polygamie  
17.00 Quatre mariages pour une lune de miel  
18.00 Bienvenue chez nous  
19.00 The Wall : Face au mur  
20.00 Journal  
20.50 Petits plats en équilibre  
21.45 Koh-Lanta la légende  
23.25 Believe



11.55 Tout le monde veut prendre sa place  
13.00 Journal  
13.55 Mille et une vies  
15.30 Visites privées  
16.50 Un chef à l'oreille  
17.00 Chéri(e), c'est moi le Chef !  
18.40 N'oubliez pas les paroles  
19.45 N'oubliez pas les paroles  
20.00 Journal  
20.44 Basique, l'essentiel de la musique  
21.05 Les pouvoirs extraordinaires du corps humain



10.50 Desperate Housewives  
11.45 Desperate Housewives  
12.45 Le journal  
13.10 Scènes de ménages  
13.40 Météo  
13.45 Trois bagues au doigt  
15.45 Trois bagues au doigt  
17.30 Les reines du shopping  
18.35 Chasseurs d'appart'  
19.45 Le journal  
20.25 Scènes de ménages  
21.05 Ils étaient 10  
22.05 Ils étaient 10



06.00 EuroNews  
06.30 Boule et Bill  
06.42 Boule et Bill  
07.09 Oggy et les cafards  
07.35 Oggy et les cafards  
07.47 Grizzy et les lemmings  
08.06 Les lapins crétiens : invasion  
08.26 Les lapins crétiens : invasion  
08.39 Will  
09.50 09h50 le matin  
10.50 Midi en France  
11.50 Météo  
12.55 Journal

13.45 Météo  
13.50 Rex, chien flic  
14.10 Rex, chien flic  
15.25 Paris - Nice 2017  
16.10 Des chiffres et des lettres  
17.30 Slam  
18.10 Questions pour un champion  
20.25 Plus belle la vie  
20.55 Altitudes  
21.05 Jugée coupable  
22.30 Jugée coupable  
22.35 Au-delà des apparences  
23.15 Au-delà des apparences



16.10 Secret Story  
17.15 Secret Story  
18.10 Secret Story  
19.05 Secret Story  
20.00 Secret Story  
20.55 Yes Man  
21.00 Retour vers le futur 2



14.40 Une nounou d'enfer  
15.40 Une nounou d'enfer  
16.15 Une nounou d'enfer  
16.40 Un dîner presque parfait  
17.40 Les princes de l'amour  
18.55 Les Marseillais  
19.50 Les Marseillais  
20.55 Vol MH 370 déjà 3 ans  
22.50 Tsunami, que s'est-il vraiment passé ?



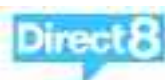
13.40 Vikings  
14.25 Vikings  
15.10 L'émission d'Antoine  
16.10 L'homme aux poings de fer 2  
17.55 Fatima  
19.50 L'info du vrai 20h l'événement  
20.25 Le petit journal  
21.00 The Birth of a Nation  
23.00 Aux yeux de tous



15.45 Apparences  
18.00 La Niña de Fuego  
20.10 Hollywood Live  
20.50 Five  
22.29 Green Lantern



15.35 Columbo  
17.40 Monk  
18.35 L'avant Quotidien  
19.40 Quotidien  
20.55 Profilage  
21.55 Profilage



15.15 Maigret  
18.25 Il en pense quoi Camille ?  
19.10 Touche pas à mon poste !  
21.00 Rush Hour  
23.00 Le meilleur des 4/3 de Jean-Luc Lemoine volume 4



17.40 Slugterra  
18.05 Molusco  
18.45 Les as de la jungle à la rescousse  
20.00 Une saison dans la savane  
21.00 King Kong



17.30 L'île du docteur Moreau  
19.05 L'enquête  
20.50 Abraham Lincoln, chasseur de vampires



11.45 La quotidienne  
13.00 La quotidienne, la suite  
13.40 Le magazine de la santé  
16.35 Panama, d'un océan à l'autre



11.45 Championnats d'Europe indoor 2017  
13.45 Paris - Nice 2017  
15.30 Paris - Nice 2017  
16.45 Les rois de la pédale  
18.15 Les rois de la pédale  
19.35 Horse Excellence  
20.00 The Players Championship 2017  
23.00 Paris - Nice 2017



19.45 Arte journal  
21.50 2 jours et 12 nuits à Damas  
22.35 Disparus, la guerre invisible de Syrie

## Sélection



### Ciné Premier - 22.29 Green Lantern

Film fantastique de Martin Campbell

→ Un humain rejoint une confrérie qui œuvre pour la paix. Lorsque le fragile équilibre mondial est menacé par un vilain, il se voit doté de super pouvoirs.

### Ciné Premier - 20.50 Five

Comédie de Igor Gotesman

→ Salomon paye l'appartement qu'il partage avec quatre amis. Lorsque son père lui coupe les vivres, il s'improvise dealer pour s'acquitter du loyer...



### Ciné Frisson - 20.50 Abraham Lincoln : chasseur de vampires

Film fantastique de Timur Bekmambetov

→ Bien avant d'être élu Président des États-Unis d'Amérique, Abraham Lincoln découvre l'existence des vampires.



Entretien avec Louis Blin :

## «Le monde arabe dans les albums de Tintin»



Un ailleurs lointain dans lequel Hergé, le célèbre père du non moins légendaire globe-trotter belge, a emmené à plusieurs reprises son intrépide reporter, non sans l'imprégner de sa vision coloniale, propre à l'époque. Celui qui fut érigé au rang de «père de la bande dessinée européenne» était-il pour autant raciste ? Quelles valeurs profondes l'animaient-il et se reflétaient-elles dans ses albums ?

A l'occasion de la parution de son livre en tout point passionnant, «Le monde arabe dans les albums de Tintin» (éditions L'Harmattan), préfacé par Henry Laurens, professeur au Collège de France, l'historien Louis Blin a accepté de répondre aux questions d'Oumma. Auteur prolifique de plusieurs ouvrages sur le monde arabe contemporain, cet éminent diplomate lève un coin du voile sur la personnalité du créateur des Aventures de Tintin, plus paternaliste que foncièrement hostile envers les Arabes. Un livre qui éclaire l'œuvre d'Hergé d'un jour nouveau. A lire absolument !

**Vous soulignez que les liens noués par Tintin avec les Arabes ont été curieusement ignorés par les «tintinologues». S'agit-il d'un désintérêt ou d'une omission de la part des experts de l'œuvre d'Hergé ?**

L'occultation des aventures arabes de Tintin par la plupart des tintinologues, en dépit de la place importante qu'elles y occupent, est inconsciente. Elle reflète celle de la composante arabe de notre culture.

**Avant d'analyser la façon dont le monde arabe est dépeint dans les albums de Tintin, il est intéressant d'en savoir plus sur son célèbre créateur belge. Catholique traditionaliste, ayant subi l'influence d'un anarchisme de droite, à quelles valeurs profondes était attaché Hergé ?**

Hergé a fabriqué un héros à l'image du fils rêvé qu'il n'a jamais eu. D'où l'idéal de perfection que Tintin incarne. Mais Hergé était trop modeste et surtout trop sceptique sur la valeur des hommes pour se satisfaire d'un héros sans peur et sans reproche. Il a donc tempéré son exemplarité

**Ses tribulations à travers le monde ont captivé des générations entières, Tintin, ce héros à la houpette intemporel, continue de fasciner petits et grands, assoiffés d'évasion. Tout au long d'un XX<sup>e</sup> siècle en proie à de violents tumultes, il leur a ouvert des horizons méconnus, notamment ceux d'un Orient nimbé de mystères.**

par les défauts de ses acolytes, à commencer par le capitaine Haddock, chez qui il a aussi placé un peu de lui-même. Le tout reflète sa personnalité complexe et évolutive.

**Dans l'album les «Cigares du pharaon», pourquoi le père du téméraire reporter et globe-trotter belge fait-il de l'Egypte une antichambre de l'Orient ?**

L'Egypte est depuis Bonaparte le pôle oriental de la culture française. Elle l'est donc aussi pour Tintin quand il entame son premier voyage en Orient, dans les Cigares du pharaon. Mais elle attire aussi Hergé en raison de ses sympathies franc-maçonniques cachées. Hergé/Tintin veut poursuivre son voyage initiatique au-delà de cet Orient trop proche pour un aventurier, qui traverse donc la mer Rouge pour tenter de percer les mystères de l'Orient rêvé.

**Selon vous, l'album «Le Crabe aux pinces d'or» est le second rendez-vous manqué de Tintin avec les Arabes. Sur quoi repose votre affirmation ?**

Le Crabe aux Pinces d'Or passe à côté du Maroc, dont Hergé livre une vision coloniale. C'est pourquoi il n'y a place pas de héros positif marocain.

**Vous décrivez Hergé comme un visionnaire, notamment concernant le Moyen-Orient, car il avait relié, dès 1940, la question pétrolière aux enjeux de pouvoir dans cette région. Est-ce à dire qu'il avait compris, avant les autres, l'importance stratégique du pétrole ?**

Hergé avait déjà mis en scène un conflit à soubassement pétrolier dans L'Oreille cas-

sée, avant de faire de même dans Tintin au pays de l'or noir. Ce qui nous semble une évidence ne l'était pas quand il entame cette aventure en 1939. Il avait donc compris avant la plupart l'importance stratégique du pétrole moyen-oriental.

**Diriez-vous que la représentation des Arabes, dans les aventures de Tintin, se rapproche des stéréotypes traditionnels qui prédominent toujours chez les Européens ?**

Hergé reflète son époque et l'a aussi façonnée. Les préjugés de Tintin vis-à-vis des Arabes reprennent donc les stéréotypes de la période coloniale, mais sa popularité jusqu'à nos jours les entretient, sans bien sûr qu'Hergé l'ait prévu.

**Pourquoi, alors que Hergé emmène son héros à quatre reprises dans le monde arabo-musulman, il ne cite nommément aucun pays arabe, hormis le Maroc ? L'Arabie Saoudite, qui abrite les lieux saints de l'islam, a-t-elle souffert, elle aussi, d'une amnésie de la part de l'auteur ?**

Un des mystères de l'œuvre d'Hergé est de voir un auteur aussi peu attiré par le monde arabe lui conférer la première place dans les aventures de Tintin, et en faire surtout une espèce de pierre philosophale, l'Alphard caché derrière le titre de son dernier album inachevé, Tintin et l'Alph-art, qui livre la clé pour la compréhension de son œuvre (Alphard est le nom arabe d'une étoile).

Il exprime ainsi de façon inconsciente la place cardinale du monde arabe dans la culture européenne, inavouée et donc non exprimée par des appel-

lations de pays réels dans ses albums. C'est pourquoi Hergé invente un pays imaginaire, le Khemed, en lieu et place de l'Arabie saoudite bien réelle où il envoie son héros. Le monde arabe s'impose aux Européens, qu'ils le veulent ou non, car il est en eux : l'Orient est la face cachée de l'Occident.

**Tintin fut traduit en arabe dès 1942. Cette traduction tardive de ses pérégrinations au Moyen-Orient s'est faite, dites-vous, au prix de leur «édulcoration». Quels sont les éléments qui ont été revus et corrigés ? Etaient-ils à ce point dérangeants ou offensants ?**

L'éditeur égyptien de la traduction arabe de Tintin a laissé de côté tous les albums se déroulant dans le monde arabe, sauf Le Crabe aux pinces d'or qui est le moins arabe de tous, sans doute par crainte d'une désaffection des lecteurs face aux préjugés défavorables au monde arabe. Mais on trouve leur traduction sur Internet. L'édulcoration dont Tintin au pays de l'or noir fut la victime, aux dépens du volet palestinien de l'aventure, résulte quant à elle des exigences de l'éditeur britannique.

**Un chapitre de votre livre pose la question de savoir si Hergé était raciste. D'après la connaissance que vous avez du père de Tintin, cet épithète ne peut lui être accolé. Celui de paternaliste de type colonial le caractériserait-il mieux ?**

Hergé n'était pas raciste contre les Arabes ni contre les musulmans, au sens où il n'éprouvait aucune agressivité à leur égard. L'un de ses plus beaux personnages, Abdallah, ressemble comme deux gouttes d'eau aux gamins bruxellois qu'il met en scène dans les Aventures de Quicke et Flupke. Il partageait le paternalisme de l'époque coloniale vis-à-vis des Arabes, ce qui est bien sûr regrettable, mais il a sans doute attiré de manière inconsciente nombre de ses jeunes lecteurs occidentaux vers le monde arabe, et l'on peut relever que ce paternalisme n'a pas empêché les Arabes d'apprécier les aventures de Tintin !

Tiré du site Oumma

JP-2020

## L'Algérie à la 32e place au classement provisoire de médailles

→ L'Algérie occupe provisoirement la 32<sup>e</sup> place au classement des médailles des 16<sup>es</sup> Jeux paralympiques de Tokyo, après les épreuves de la 6<sup>e</sup> journée disputées dimanche, marquée essentiellement par la médaille d'argent de Athmani Skander-Djamil au 100 m (T13) et la bronze de la sauteuse Lynda Hamri (T12 à la Longueur), qui permet à la délégation de totaliser 7 consécutions (1 or, 2 argent et 4 bronze), en attendant l'entrée en lice des autres athlètes médaillables.



■ Le médaillé d'argent Athmani Skander-Djamil du 100 m (T13). (Photo > D. R.)

L'athlète Athmani Skander-Djamil, un nouveau en handisport, a gagné la médaille d'argent, son premier titre paralympique, en terminant le 100 m (T13) en seconde position avec 10.54, derrière le triple champion paralympique, l'Irlandais Jason Smyth (10.53) et le Colombien Mina Aponza Jean Carlos (10.64). Déjà en demi-finale, Skander avait montré ses capacités en remportant sa série en 10.59, devant l'Australien Chad Perris (10.90). L'Algérien est aussi engagé sur le 400 m où il visera aussi une médaille. De son côté, Lynda Hamri, favorite au podium du concours de Longueur dans sa classe (F12), n'a pas déçus son

publique, en montant sur la 3<sup>e</sup> marche après son premier essai à 5.33 m, rééditant ainsi le bronze des derniers Jeux à Rio en 2016, mais aussi réalisant sa meilleure performance d'une année pleine d'embuche. Le titre paralympique de la Longueur est revenue, comme attendu, à la triple championne paralympique, l'Ukrainienne, Oksana Zubkovska (5.54 m), suivi de l'Espagnole Sara Martinez, médaillée d'argent avec un saut à 5.38 m. La 6<sup>e</sup> journée n'a pas souris, par contre, à Khelaïfia Salah qui n'a pas pu se qualifier en finale du 100 m (T13), après s'être contenté d'une 4<sup>e</sup> place dans la

2<sup>e</sup> série, mais surtout d'un chrono à 11.36 (son meilleur chrono de l'année). En judo, la participation algérienne a pris fin, avec l'athlète Abderrahmane Chetouane (B1) qui a terminé en 9<sup>e</sup> position du concours des -90 kg, après une élimination précoce en 8<sup>e</sup> de finale où il avait été averti à trois reprises pour non combativité, devant le Japonais Haruka Hirose qui s'est éliminé au tour suivant. Le titre de la catégorie des -90 kg est revenu à l'Iranien Vahid Nouri, vainqueur du Britannique Elliot Stewart, alors que le Français Belios Latouchmanaya et l'Ukrainien Olek-

sandr Nazarenko ont pris le bronze. En sport collectif, une nouvelle débâcle s'est ajoutée à la participation de l'équipe nationale messieurs de goal-ball qui a enregistré sa 3<sup>e</sup> défaite en quatre matches. Elle a été battue par les USA sur un score sans appel 13-5 (mi-temps 4-5). Logée en 5<sup>e</sup> et dernière position avec 1 point et un but-avérage défavorable (-23), les Verts devront attendre le match Lituanie-USA, de la dernière journée, prévue lundi, pour connaître son sort (qualification ou élimination). Par contre, le sort des sélections de handi-basket (messieurs et dames) a été déjà scellé, comme attendu, puisque elles ont perdu tous leurs matches jusqu'ici. Les messieurs se sont inclinés dans le groupe B, face à l'Allemagne 50-71, mi-temps (37-25), alors les dames n'ont pas pu résister aux Américaines 21-62 (5-32). Les équipes algériennes occupent la 5<sup>e</sup> et dernière place de leurs groupes B, avec 4 points et joueront les matches de classement 9/10 place, mais avant cela, les messieurs affrontent les USA pour leur dernier match, avant de connaître leur adversaire pour la rencontre de classement (9-10<sup>e</sup> place).

R. S.

### Mondial de beach soccer

## Le Sénégal s'incline face à la Suisse dans le match pour la 3<sup>e</sup> place

→ Battus par les Suisses 9-7 dans le match pour la troisième place de la Coupe du monde de beach soccer, les Sénégalais terminent la compétition avec une quatrième place historique, mais ils peuvent nourrir quelques regrets. Après la désillusion de la veille et la défaite en demi-finale face au Japon, le Sénégal avait à cœur de se racheter et de terminer la compétition sur une bonne note. L'envie s'est en tout cas faite sentir dès le début de la rencontre qui a démarré sur les chapeaux de roues. Le premier tiers temps s'est terminé sur un score de 3-3 grâce à des buts de Sylla (3<sup>e</sup>), Diatta (9<sup>e</sup>) et Diagne (10<sup>e</sup>), le plus dur restait donc à faire mais les Lions indomptables semblaient être nettement mieux rentrés dans la partie que la

veille. D'autant plus que juste après le retour de la pause, ils ont pris l'avantage grâce à un nouveau but de Ninou Diatta (13<sup>e</sup>) avant que Papa N'Dour ne vienne enfoncer le clou deux minutes plus tard. Malheureusement, les Sénégalais n'ont pas su tenir le match et la Nati est revenu à 5-5 à la 21<sup>e</sup> minute. L'expulsion de Mamadou Sylla à la 22<sup>e</sup> pour deux minutes suite à un carton jaune pour une faute a sans doute été le tournant du match car Noël Ott n'a pas manqué de convertir ce coup-franc en but, pour permettre à son équipe de prendre la tête pour la première fois de la rencontre à 6-5.

### L'espoir puis le coup de massue

La suite de la rencontre va s'avérer nettement plus verrouillée puisque il

aura fallu plus de 10 minutes pour revoir un but. Les Sénégalais ont d'ailleurs buté à de nombreuses reprises sur le gardien suisse, Eliott Mounoud, auteur d'une immense performance avec à son actif un doublé, en inscrivant le deuxième et le quatrième but de son équipe. C'est finalement une réalisation de Mandione Diagne à la fin du troisième tiers temps qui a redonné l'espoir d'arracher la troisième place aux hommes d'Oumar Sylla en revenant à 6-6. Seulement, la réaction Suisse ne s'est pas faite attendre et une minute plus tard, les Helvètes reprenaient l'avantage par un but de Glenn Hodel à la 34<sup>e</sup> avant d'alourdir la marque deux minutes plus tard toujours par Hodel qui s'est

offert un triplé. À 8-6, Ninou Diatta a réduit la marque avec pour lui un troisième but dans cette rencontre. Mais le carton rouge reçu par Diagne à la 36<sup>e</sup> et le penalty inscrit dans la foulée par Ott ont scellé le sort du Sénégal qui devra se contenter d'une quatrième place. Les Lions terminent donc au pied du podium, mais cela n'en reste pas moins historique pour le champion d'Afrique en titre qui n'avait jusqu'ici jamais dépassé les quarts de finale en Coupe du monde. Dans l'autre match du jour, c'est la Russie qui l'a emporté devant son public face contre le Japon 5-2 en finale de la compétition. Les Russes remportent ainsi leur troisième titre de champions du monde de beach soccer. ■

### Ligue 1

## Le PSG, leader, gagne 2-0 à Reims

→ Le PSG s'est imposé 2-0 à Reims, dimanche, grâce à un doublé de Kylian Mbappé. La rencontre a été marquée par les premières minutes de l'Argentin aux six Ballons d'or, Lionel Messi, en Ligue 1. Le Paris Saint-Germain s'est imposé 2-0 à Reims, dimanche 29 août, avec un doublé du Français Kylian Mbappé (15<sup>e</sup>, 63<sup>e</sup>), titulaire malgré ses envies de départ. Une rencontre marquée par les premières minutes de Lionel Messi en Ligue 1. L'Argentin aux six Ballons d'or, dont l'arrivée en France a été officialisée le 10 août, a foulé la pelouse du stade Auguste-Delaune à la 66<sup>e</sup> minute sous les applaudissements nourris du public, en remplacement du Brésilien Neymar dont c'était le premier match officiel cette saison. 12 points pour le PSG Pour le voir associé

à Neymar, en revanche, il faudra attendre : Messi a remplacé son ancien partenaire au FC Barcelone, revenu dimanche à la compétition après trois semaines d'entraînement, en échangeant une accolade amicale au passage. Des douces, Mbappé en a aussi distribué au cours d'une partie qu'il a traversée sans paraître le moins du monde perturbé par le battage médiatique entourant son possible départ au Real Madrid. À deux jours de la fermeture du mercato d'été, le champion du monde français s'est distingué par un doublé de la tête (15<sup>e</sup>) et du pied gauche (63<sup>e</sup>), comme si de rien n'était. Après ce succès à Reims, le PSG reste roi de la L1 avec 12 points engrangés, le maximum, et Angers pour dauphin (10 points). ■

### CAN (dames-2<sup>e</sup> J)

## L'Algérie domine la Palestine

→ La sélection algérienne de football (dames), a battu son homologue palestinienne sur le score de (4-1), mi-temps (1-0) samedi soir au Caire, pour le compte de la 2<sup>e</sup> journée de la Coupe arabe des nations qui se déroule en Egypte (24 août - 6 septembre). Les buts de la rencontre ont été inscrits par Rahima Benaichouche (24', 58', 86'), et Naima Bouhani (80') pour l'Algérie. Tandis que le seul but des palestiniennes a été inscrit par Lana Abd-Rabou (57'). A la faveur de ce succès, le second de suite après celui remporté contre la Jordanie (3-1), les Algériennes consolident leur place en tête du groupe B avec 6 points tandis que la Palestine occupe la dernière place en compagnie de la Jordanie qui s'affrontent pour le second billet qualificatif pour les demi-finales. Dans un groupe B, à trois équipes,

l'équipe nationale est assurée de terminer à l'une des deux premières places du groupe, qualificative pour le dernier carré de cette 3<sup>e</sup> édition de la Coupe arabe. Outre la Coupe arabe, les joueuses de la sélectionneuse Radia Fertoul, préparent la double confrontation face au Soudan, prévue en octobre, comptant pour le 1<sup>er</sup> tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2022, dont la phase finale aura lieu au Maroc.

### Le point du groupe B après Algérie - Palestine (4-1) :

	Pts	J	Diff
1. Algérie	6	2	+5
2. Jordanie	0	1	-2
- Palestine	0	1	-3

NB : Les deux premiers du groupe se qualifient pour les demi-finales. ■

### EN DEUX MOTS

#### Football : la sélection algérienne A' s'impose face au Burundi

Le sélection algérienne de football A', composée de joueurs locaux, s'est imposée dimanche face au Burundi sur le score 3-0 (mi-temps: 1-0), en match amical disputé au stade d'Al-Wakra à Doha, en prévision de la Coupe arabe des nations de la Fifa 2021, prévue au Qatar (30 novembre - 18 décembre). Les buts de la rencontre ont été inscrits par Mohamed Islam Belkheir (19'), Billel Benhamouda (53') et Zinédine Boutmene (71'). Les «Verts» avaient dominé lors de la première rencontre amicale disputée jeudi, l'équipe première de la Syrie 2-1. En vue de ces joutes amicales, le sélectionneur national Madjid Bougherra a fait appel à 26 éléments, dont quatre évoluent en Ligue 1 tunisienne : Youcef Laouafi, Hocine Benayada, et Zinédine Boutmene (ES Sahel), et Nabil Lamara qui vient de s'engager avec le Club Africain. L'équipe A' avait effectué son premier stage sous la houlette de Bougherra en juin dernier, ponctué par un match amical, disputé au nouveau stade d'Oran face au Liberia (5-1). Outre la prochaine Coupe arabe de la Fifa, la sélection algérienne prépare également le championnat d'Afrique des nations, prévu en 2023 en Algérie.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune. Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Directeur commercial : Ouahid Kouba Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SIE Diffusion centre : SEDICOM Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : ln98redaction@yahoo.fr/E-mail pub : ln98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

**en direct**

**JP-2020**

L'Algérie à la 32<sup>e</sup> place au classement provisoire de médailles

**le match à suivre**

**Football**

La sélection algérienne A' s'impose face au Burundi

**football**

**CAN (dames-2' J)**

L'Algérie domine la Palestine

Football

# Halilhodzic pourrait abandonner les Lions de l'Atlas

→ A quelques jours du coup d'envoi des éliminatoires de la Coupe du monde 2022, alors que les Lions de l'Atlas se préparent à entamer leurs premiers duels face au Soudan et à la Guinée, voilà que la relation entre le sélectionneur Vahid Halilhodzic et son employeur, en l'occurrence la Fédération royale marocaine de football se détériore fragilisant ainsi au passage la préparation des prochains matches.



■ Vahid Halilhodzic n'est pas facile à manier.

(Photo > D. R.)

Une situation qui n'est pas faite pour respecter, voire concrétiser les objectifs de l'équipe nationale marocaine que s'est fixée la Fédération.

**Que s'est-il donc passé ?**

Que s'est-il donc passé, et pourquoi ce risque de coupure. C'est la question qui fait le tour des espaces publics de la capitale économique marocaine. Un climat électrique palpable fait monter la tension.

Dans la rue, la critique enfle, fait le tour du royaume, ce qui ouvre droit à des commentaires du côté des supporters, et qui n'est d'ailleurs pas du tout bon pour les Lions qui risquent de rugir de colère. Peut-être, est-ce pour tenter de calmer les esprits que le sélectionneur s'est préparé pour administrer un calmant à cette crise à travers une conférence de presse qu'il voulait animer.

Cette initiative n'est pas du goût de la Fédération, laquelle s'est vite précipitée pour l'annuler. Selon la *Gazette du fennec*,

la FRMF prétexte «une contamination de son sélectionneur à la Covid-19». Est-ce bien la raison pour laquelle la conférence de presse est vite annulée ?

Pour nombre d'internationaux, pas si sûr que ça ! Les médias marocains prennent le relais, et s'interrogent sur les raisons de ce conflit qui commence à faire trop de bruits. Vite des hypothèses surgissent et font le tour des espaces médiatiques.

Cette fameuse liste communiquée avant la FRMF, serait à l'origine de cette dégradation de la relation qui menacerait de provoquer le premier pas vers un divorce précoce, ce qui susciterait un véritable malaise ? Très certainement, murmurent quelques techniciens. Puisque le mal serait non seulement lié à la communication de la liste des joueurs avant la Fédération qui devait le faire en premier via son site internet, mais aussi pour une question de titularisation d'un joueur. Est-ce donc la raison de cette tension ?

**Un joueur est au centre de cette crise ?**

La liste est rebutée par la FRMF. Quelques indices éclatent et font du bruit, ce qui démontre que Vahid n'aime pas trop que l'on s'ingère dans son style de travail. La non convocation de Hakim Ziyech serait la cause. Et pour le Bosniaque, qui veut rassembler les meilleurs du moment a jugé ne pas le retenir pour «manque de compétition», mais la présence de Munir El Haddadi, pourtant pas plus compétitif que l'attaquant de Chelsea, a fait remonter à la surface la cause de cette crise.

**Pourquoi l'annulation de la conférence de presse**

Vahid est un homme incontrôlable, et surtout connu pour ses déclarations qui dérangent lorsque celles-ci sont justifiées, «surtout que Ziyech a répondu de manière sarcastique à sa non convocation, la Fédération royale marocaine de football a alors décidé tout bonnement d'annuler sa conférence de presse, pré-

textant une contamination à la Covid-19», rapporte la *Gazette du Fennec*.

**Que fera la FRMF ?**

La question est posée. Celle de Vahid l'est aussi. Un face à face, à quelques jours des premiers matches, ce qui n'est pas espéré par les supporters marocains. Qui gagnera le premier rond ? Vahid va-t-il poursuivre sa mission et préparer son équipe ou alors manifesterait-il son désaccord en affichant son absence et pourquoi pas déposer sa démission et partir ? Le temps n'est plus à la réflexion, une décision prise est un pas de gagner pour les deux parties. Plus pour la Fédération qui devra alors vite nommer un sélectionneur capable de mener à terme, une si belle et difficile mission.

**Résumé de H. Hichem**

**A voir**

■ Eurosport 1 : Tennis, US Open à 20h  
 ■ RMC sport 2 : Arts martiaux, Jared Cannonier - Kelvin Gastelum à 20h

**La Der**

**France : Marseille régale le Vélodrome**

Après le choc à Nice, le beau jeu. Au terme d'une prestation aboutie, l'Olympique de Marseille a assez facilement battu Saint-Étienne (3-1), ce samedi, dans le cadre de la 4<sup>e</sup> journée de Ligue 1. Poussée par un public déchaîné, la formation de Jorge Sampaoli a montré de très belles choses pour obtenir son premier succès de la saison à la maison.

Dans un Vélodrome plein à craquer, la partie démarrait à mille à l'heure. Mandanda s'interposait d'entrée devant Bouanga alors que Green repoussait à bout portant une frappe de Rongier. Dominateurs, les Marseillais exerçaient un pressing constant et parvenaient à étirer les lignes adverses. C'était d'ailleurs sur une longue ouverture de Payet pour Ünder que venait la lumière, puisque

Guendouzi, servi par De la Fuente, trouvait la faille dans une ambiance extraordinaire (1-0, 23e). Surpris, les Verts trouvaient assez rapidement l'extincteur pour éteindre l'enceinte phocéenne. Sur un corner d'Aouchiche, Kolodziejczak jouait au démenageur devant Alvaro et Rongier et plaçait un coup de tête imparable pour Mandanda (1-1, 32e). Portée par un Khazri tranchant, l'ASSE prenait peu à peu confiance. Mais elle n'était pas loin de se faire surprendre sur une frappe lointaine de Guendouzi qui percutait le poteau. Au retour des vestiaires, Marseille ne tergiversait pas et reprenait l'avantage. Sur une nouvelle action initiée par Payet et Ünder, Gerson profitait cette fois d'un caviar de Rongier pour ajuster Green sous la barre (2-1, 51<sup>e</sup>). Comme en première période, les Verts

s'accrochaient et gênaient des Marseillais qui avaient de plus en plus de mal à sortir le ballon. Mais cette fois-ci, Ünder se chargeait de donner un bon matelas d'avance en ajustant Green d'une belle frappe enroulée dans le petit filet (3-1, 68<sup>e</sup>). Le Vélodrome définitivement libéré, l'OM desserrait légèrement l'étreinte et laissait quelques espaces aux Verts. Le club sudiste obtenait néanmoins plusieurs opportunités sur des contres éclairés mais les attaquants manquaient de justesse dans le dernier geste. Il fallait tout de même un bel arrêt de Green pour empêcher Payet d'enfoncer le quatrième but. Une très belle prestation des Marseillais, qui ont régalié leur public malgré une dernière frayeur dans le temps additionnel avec un bel arrêt de Mandanda devant Nordin.